

Contrat n° 2013177-B

# ZAC Multisites « Saint Fiacre/Verdun - Berlioz/Fublaines » sur la commune de Trilport (77)


Étude faune-flore -  
Complément chauves-souris



Septembre 2014

collection des études





Contrat n° 2013177-B

ZAC Multisites « Saint  
Fiacre/Verdun -  
Berlioz/Fublaines » sur la  
commune de Trilport (77)

Étude faune-flore -  
Complément chauves-souris

---

Septembre 2014



Responsable Projet

Antoine RAVARY

+ 33 (0)1 40 09 04 37

aravary@biotope.fr

# Introduction

---

Dans le cadre de l'étude d'impact liée à l'aménagement de la ZAC Multisites Saint Fiacre/Verdun - Berlioz/Fublaines sur la commune de Trilport, située dans le département de Seine-et-Marne, la commune de Trilport a confié en 2010 au cabinet d'études BIOTOPE la réalisation d'une étude faune, flore et habitats naturels sur chacune des zones concernées (BIOTOPE, 2010 pour Saint Fiacre/Verdun et BIOTOPE, 2011 pour Berlioz/Fublaines).

Suite à un avis de l'Autorité Environnementale, des compléments d'inventaires ont été demandés et réalisés en 2013.

Devant la présence de cavités potentiellement favorables au gîte des chauves-souris (arbres à cavités) sur le site de Saint-Fiacre/Verdun, un nouveau complément d'inventaire, spécifique aux chauves-souris, a été réalisé en juillet 2014 lors d'un passage nocturne avec caméra thermique. Ce document constitue le compte-rendu de ce dernier complément d'inventaire.

# I. Méthodologie

---

Un complément d'inventaire a été réalisé sur le site de Saint-Fiacre/Verdun afin d'identifier l'enjeu réel que constitue les arbres à cavités présents sur l'espace boisé de 0,2 hectare. Ces arbres à cavités sont en effet susceptibles d'abriter des gîtes favorables aux chiroptères (Noctule commune et Murin de Daubenton notamment).

Les cavités arboricoles potentiellement favorables au gîte des chauves-souris (loges de pics, fissures, anciennes insertions de branches creuses...) ont été contrôlées à l'aide d'une caméra thermique de type E6 par FLIR®, permettant de contrôler la présence de corps chauds dans les cavités arboricoles, en fin de journée.

Une session d'écoute en début de nuit dans le boisement a été réalisée afin de capter d'éventuelles émergences d'individus (Echo Meter EM3 par Wildlife Acoustic®).

Les résultats du contrôle des gîtes arboricoles ne sont valables que sur la durée de la prospection.

Date et conditions météorologiques de la prospection de terrain complémentaire		
<i>Inventaires des chauves-souris</i>		
<i>Dates de l'inventaire</i>	<i>Groupe faunistique étudié</i>	<i>Aire d'étude, conditions météorologiques et commentaires</i>
Inventaires des chauves-souris		
30/07/2014	Diagnostic diurne des arbres Inventaire nocturne des chauves-souris	Site Saint-Fiacre/Verdun Ciel dégagé, vent faible, 25 à 16°C

## II. Résultats

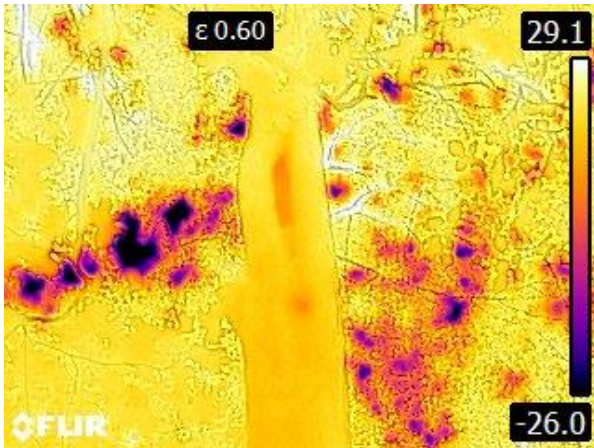
---

Les cavités arboricoles potentiellement favorables au gîte des chauves-souris (loges de pics, fissures, anciennes insertions de branches creuses...) ont été contrôlées à l'aide d'une caméra thermique. Aucune cavité identifiée n'a été contrôlée « positive » à la présence de corps chauds ; il peut donc être affirmé que ces cavités n'étaient pas occupées par des chiroptères lors du passage.

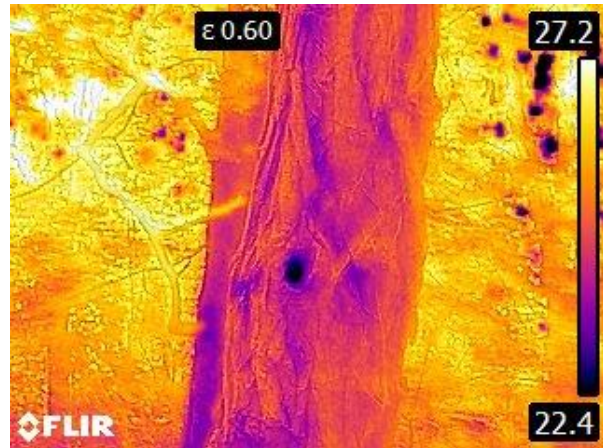
En complément de l'investigation visuelle, des écoutes ont été effectuées en début de nuit afin de capter d'éventuelles émergences d'individus.

Ainsi, plusieurs individus de Pipistrelle commune ont été contactés en début de nuit dans le boisement mais aucune émergence n'y a été constatée. L'espèce occupe très certainement les bâtiments alentours.

La Noctule commune a été contactée plus tard sur l'aire d'étude, le boisement n'abrite *a priori* pas de gîte à cette période de l'année.



Représentation thermique de deux cavités. Les cavités sont plus froides que le tronc, excluant la probabilité de corps chauds en leur sein. Photo prise sur le site © Biotope



Autre cavité non occupée. Photo prise sur le site © Biotope

Ré-évaluation de l'enjeu pour les chauves-souris sur le site		
Groupes biologiques	Enjeu de conservation sur l'aire d'étude	Evaluation du niveau d'enjeu écologique
<b>Chiroptères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Présence d'espèces protégées ;</li> <li>→ Diversité faible de chauves-souris (4 espèces et 3 groupes d'espèces sur la vingtaine d'espèces de la région) ;</li> <li>→ Présence d'espèces patrimoniales (Noctule commune, Murin de Daubenton) ;</li> <li>→ Potentialité de gîte faible au niveau du boisement du site Saint-Fiacre/Verdun.</li> </ul>	<b>Enjeu faible</b>

- ☞ L'aire d'étude accueille une population de chauves-souris de 4 espèces et 3 groupes d'espèces. Toutes ces espèces sont protégées ;
- ☞ Parmi les espèces recensées, la Noctule commune et le Murin de Daubenton sont considérés comme « Quasi menacés » en Ile-de-France. La Sérotine commune, potentielle sur l'aire d'étude, est également considérée comme « Quasi menacée » dans la région. La population de Noctule commune est susceptible de varier en fonction de la saison (espèce qui migre au printemps et à l'automne) ;
- ☞ Les boisements, les lisières, les friches et le ruisseau (site Berlioz/Fublaines) constituent des zones de chasse et de transit pour les chiroptères de l'aire d'étude ;

☞ Le boisement du site Saint-Fiacre/Verdun présente plusieurs arbres avec des cavités potentiellement favorables au gîte des chauves-souris (loges de pics, fissures, anciennes insertions de branches creuses). Plusieurs espèces sont susceptibles de gîter dans ces cavités, notamment la Noctule commune ou le Murin de Daubenton. Cependant, le contrôle (visuel et acoustique) de ces cavités au cours de l'été 2014 n'a révélé aucune présence d'individus en gîte lors du passage. S'il est impossible d'écarter la possibilité de gîte d'individus dans le boisement au cours de l'année, les éléments observés permettent toutefois de minimiser l'enjeu et de considérer le boisement faiblement favorable au gîte des chiroptères

☞ Les mesures de réduction des effets du projet et d'accompagnement concernant les chauves-souris, établies dans l'étude faune-flore (respect des périodes d'abattage des arbres, pose de gîtes, ...) restent inchangées.